

One copy per  
Staff Member

18 January 1965

GATT Office Circular No. 133

ENTRY TO THE VILLA "LE BOCAGE"

The main entrance of the Villa "Le Bocage" will in future be reserved for delegates and visitors, exclusively, so that they may pass directly into the waiting room which has been set up for them in the old main hall.

Staff members should, from now on, not enter the Villa "Le Bocage" through the main entrance, but use the service door leading to the staircase.

D.P. Taylor  
Director, Department of Conference Services,  
Liaison and Administration

---

Un exemplaire par  
membre du personnel

Circulaire intérieure du GATT n° 133

ENTREE A LA VILLA "LE BOCAGE"

L'entrée principale de la Villa "Le Bocage" sera dorénavant réservée exclusivement aux délégués et visiteurs, afin de leur permettre d'accéder directement au salon d'accueil qui a été aménagé à leur intention dans l'ancien hall principal.

Les membres du personnel sont priés, dès à présent, de ne plus pénétrer dans la Villa "Le Bocage" par l'entrée principale, mais d'utiliser la porte de service donnant accès aux escaliers.

D.P. Taylor  
Directeur  
Département des conférences, de  
la liaison et de l'administration